

Communiqué de presse
Mercredi 20 mai 2020

Hausse importante des transports en commun d'Île-de-France à partir du 25 mai 2020, mais des capacités d'emport qui restent limitées

Île-de-France Mobilités, la RATP, SNCF et l'ensemble des opérateurs de bus OPTILE, poursuivent l'amélioration du niveau d'offre de transport en Île-de-France pour tendre au plus vite vers un niveau équivalent avant crise COVID19 autour du 2 juin. L'ensemble des trains, métros et RER voient ainsi leurs horaires élargis et leur offre progresser. Cette évolution positive permettra d'accompagner la montée de la demande de transport constatée sur le terrain (environ 850 000 voyageurs par jour) et de permettre aux voyageurs de conserver la distanciation physique voulue par les autorités sanitaires.

Toutefois malgré cette progression, une offre de transport à 100% ne permettra de transporter que 20% du nombre habituel de voyageurs pour faire respecter la distanciation. Pour limiter l'affluence aux heures de pointes et permettre à ceux qui sont dans l'obligation de se rendre sur leur lieu de travail de prendre les transports en respectant les consignes sanitaires, l'attestation employeur reste obligatoire entre 6h30 et 9h30 le matin et 16h00 et 19h00 en fin de journée. Les entreprises et salariés sont également invités à limiter au maximum les déplacements en transport en commun en privilégiant le plus possible le télétravail, en organisant le lissage des heures d'arrivées et de départ sur le lieu de travail afin de répartir au mieux les flux de voyageurs tout au long de la journée.

Enfin, les voyageurs sont invités à respecter l'ensemble des gestes barrières lors de leurs trajets. Le port du masque dans l'ensemble des espaces publics de transport est obligatoire et doit être impérativement respecté.

Prévision du niveau d'offre de transport en commun pour la semaine du 25 mai 2020 :

Métro : L'ensemble des lignes du métro francilien fonctionneront avec une fréquence de **90 % en moyenne** (100% sur les lignes 1, 13 et 14) et sur la plage horaire normale, soit entre 5h30 et 1h15. Une soixantaine de stations restent non-desservies.

RER et trains : L'ensemble des lignes de trains et de RER voient leurs horaires s'élargir et leur niveau d'offre progresser.

RER A : 100 % sur une plage horaire normale de 5h à 1h15.

RER B : 80 % sur une plage horaire normale de 5h à 1h15.

RER C : 60 % puis 70 % à partir du 28 mai.

RER D : 65 %

RER E : 70 %

Ligne H : 65 %

Ligne J : 80 %

Ligne K : 85 %

Ligne L : 70 %

Ligne N : 60 %

Ligne P : 75 %

Ligne R : 65 %



Communiqué de presse

Mercredi 20 mai 2020

Ligne U : 50 %

Tramway : la quasi-totalité des lignes de tramways retrouvent un niveau de fréquence à **100 % à partir du lundi 25 mai**. Ainsi les lignes T1, T2, T3, T5, T6, T7 et T8 opérées par la RATP retrouvent un niveau de service à 100% sur une plage horaire normale entre 5h50 et 01h00. Les lignes T4, un train toutes les 12 minutes et T11 à 80 %

Bus : Sur l'ensemble de l'Île-de-France les lignes de bus retrouvent progressivement leurs niveaux habituels, entre 80% et 100% à Paris et petite couronne et entre 90% et 100% en moyenne et grande couronne. Le réseau de bus de nuit Noctilien fonctionnera à 100%.

Contacts presse

Île-de-France Mobilités :

Amélie Lange : 07 60 10 95 05 amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

Sébastien Mabile : 06 15 39 21 58 sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr

RATP : 01 58 78 37 37 servicedepresse@ratp.fr

SNCF : Charlotte Caillaux 06 34 07 04 96 – charlotte.caillaux@sncf.fr